

LA PAIE : PERFECTIONNEMENT

Durée (en heures)

28

Public concerné

Les responsables de paie et gestionnaires ainsi que l'ensemble des collaborateurs de comptables.

Prérequis

Maîtriser les bases de la paie.

But de la formation

- Maîtriser dans sa totalité la paie à l'aide d'une série de cas pratique.
- Connaître les difficultés qui reviennent le plus souvent dans l'établissement des bulletins de paie.
- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour sécuriser le traitement des bulletins de salaire.

Programme

Maîtrise de la dernière paye :

- Parvenir à contrôler l'exactitude des informations ;
- Traitement social et fiscal des indemnités de rupture ;
- Fin de CDD, démission anticipée avant ou après la période d'essai, départ à la retraite, rupture conventionnelle, indemnité de licenciement et transaction.

Parvenir à calculer les charges sociales :

- Connaître l'ensemble des différents plafonds et assiettes ;
- Bien connaître et gérer la loi sur la réduction de la loi Fillon et le forfait social.

Parvenir à gérer les arrêts pour cause de maladie :

- Maîtriser le calcul des IJSS en cas de maladie, maternité et paternité ;
- Les absences et le traitement de la subrogation ;
- Gérer le paiement des indemnités de prévoyance ;

- Pouvoir distinguer le salaire (garantie net du brut).

Parvenir à traiter les congés payés :

- Savoir décompter les jours sans fautes ;
- Appliquer les bonnes assiettes d'indemnisation ;
- Vérifier les différentes régularisations annuelles ou en fin de contrat ;
- Effectuer des exercices de simulations à travers des cas concrets.

Méthodes pédagogiques

L'apprenant suivra cette formation avec un(e) formateur/formatrice en face à face pédagogique ou en petit groupe tous les jours de la semaine du lundi au samedi. Les heures pourront être modulables avec le ou la stagiaire. Le formateur et l'apprenant pourront s'ils le souhaitent, appliquer la formation sur le terrain, dans le principe pédagogique de la « formation-action ». STRAFORMATION décline cependant toute responsabilité en cas d'accident ayant lieu en dehors de leurs locaux. Les moyens pédagogiques utilisés seront les supports écrits mentionnés en annexe. La formation sera dispensée en inter, dans nos locaux équipés d'ordinateur connecté en réseau avec possibilité de faire des exercices en ligne sur internet et d'aborder les thèmes souhaités par la stagiaire avec des situations concrètes. La formation pourra avoir lieu au sein de l'entreprise cliente si cela leur est préférable.

Moyens pédagogiques

Le formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

Fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.